



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE

téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Association : **MOUSSEY CS**

Tomblaine, le 26 août 2026

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le juge-arbitre de l'Association ci-dessous mentionnée a été désigné pour diriger, dans votre salle, la rencontre suivante du Championnat de France par équipes MESSIEURS :

Journée n°2 – PRE-NATIONALE – Poule 3

Opposant

MOUSSEY CS 1 à T.T.HAGUENAU WISSEMBOURG 4

Le SAMEDI 03 OCTOBRE 2026 à 16H00

Club fournissant le juge arbitre : **BAR SUR SEINE FJ**

Montant des frais à régler au juge-arbitre avant le début de la rencontre :

INDEMNITE FIXE	+	DEPLACEMENT (*)	=	TOTAL
30 €	+	_____ kms x 0,30 euros	=	_____ €

(*) distance réalisée par le juge-arbitre dans la limite de la distance aller-retour entre les salles du club recevant et du club initialement désigné.

En cas de modification de date, de lieu ou d'horaire de la rencontre, je vous prie de bien vouloir en informer l'association fournissant le juge-arbitre.

Vous devez régler les frais de juge-arbitrage avant le début de la rencontre.

Salutations sportives.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
Marc FRIANT
Alexandra BURRUS



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE

téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Association : **MOUSSEY CS**

Tomblaine, le 26 août 2026

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le juge-arbitre de l'Association ci-dessous mentionnée a été désigné pour diriger, dans votre salle, la rencontre suivante du Championnat de France par équipes MESSIEURS :

Journée n°4 – PRE-NATIONALE – Poule 3

Opposant

MOUSSEY CS 1 à SELONCOURT TT 1

Le SAMEDI 07 NOVEMBRE 2026 à 16H00

Club fournissant le juge arbitre : **TROYES O.S - NOËS TT**

Montant des frais à régler au juge-arbitre avant le début de la rencontre :

INDEMNITE FIXE	+	DEPLACEMENT (*)	=	TOTAL
30 €	+	_____ kms x 0,30 euros	=	_____ €

(*) distance réalisée par le juge-arbitre dans la limite de la distance aller-retour entre les salles du club recevant et du club initialement désigné.

En cas de modification de date, de lieu ou d'horaire de la rencontre, je vous prie de bien vouloir en informer l'association fournissant le juge-arbitre.

Vous devez régler les frais de juge-arbitrage avant le début de la rencontre.

Salutations sportives.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
Marc FRIANT
Alexandra BURRUS



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE

téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Association : **MOUSSEY CS**

Tomblaine, le 26 août 2026

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le juge-arbitre de l'Association ci-dessous mentionnée a été désigné pour diriger, dans votre salle, la rencontre suivante du Championnat de France par équipes MESSIEURS :

Journée n°6 – PRE-NATIONALE – Poule 3

Opposant

MOUSSEY CS 1 à JOIGNY US 1

Le **SAMEDI 05 DÉCEMBRE 2026 à 16H00**

Club fournissant le juge arbitre : **TROYES O.S - NOËS TT**

Montant des frais à régler au juge-arbitre avant le début de la rencontre :

INDEMNITE FIXE	+	DEPLACEMENT (*)	=	TOTAL
30 €	+	_____ kms x 0,30 euros	=	_____ €

(*) distance réalisée par le juge-arbitre dans la limite de la distance aller-retour entre les salles du club recevant et du club initialement désigné.

En cas de modification de date, de lieu ou d'horaire de la rencontre, je vous prie de bien vouloir en informer l'association fournissant le juge-arbitre.

Vous devez régler les frais de juge-arbitrage avant le début de la rencontre.

Salutations sportives.

Le Président de la CRA
Yohan DECLOMESNIL

Les Responsables des Nominations
Membres de la CRA
Marc FRIANT
Alexandra BURRUS